

Élections des représentants du personnel

Scrutin du 10 décembre 2026 / CDG69

Liste de candidature

Désignation du scrutin : CAP B

Liste présentée par : Fédération Autonome – Syndicat National des Territoriaux (FA-SNT)

Répartition des suffrages exprimés entre organisations syndicales : 70% FA-FPT / 30% SNT-CFE CGC

Appartenance de l'Organisation syndicale présentant la liste : FA-FPT / SNT-CFE CGC

Nom du délégué de liste : NOM Prénom DEPALLE Sébastien

Nom du délégué suppléant* : NOM Prénom (*Optionnel) AIGUESPARCES Pascal

Liste des candidats (ordre de présentation) :

ORDRE	Prénom	Nom	SEXE	Collectivité	Filière
1	CATHERINE	MONTAGNE	F	CHAZAY	EDUC
2	ELSA	HORRY	F	ST GENIS LAVAL	ANIMATRICE
3	AURELIE	GHIRARDI	F	CCBPD	TEC
4	LAURENCE	PERRET	F	CCMDL	ADM
5	CAROLE	FERRARI	F	FEYZIN	Puéricultrice
6	VIRGINIE	BOUVIER	F	FEYZIN	PATRIMOINE
7	PHILOMENE	RODRIGUES	F	Sathonay Camps	Puéricultrice
8	FABIEN	TONINI	H	BRIGNAIS	POLICE
9	SEBASTIEN	DEPALLE	H	GENAY	TEC
10	THIERRY	PEREZ	H	La Mulatiere	ETAPS
11	REMI	IMBERDIS	H	GIVORS	POLICE
12	SANDRINE	BARROT BRUNO	F	FEYZIN	EDUC
13	PHILIPPE	BERNAL	H	FEYZIN	TECHNIQUE
14	VALERIE	RAZGALLAH	F	FEYZIN	EDUC

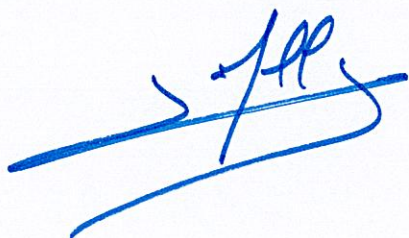
La présente liste comprend au total 14 (quatorse) candidatures.

La présente liste comporte 9 (neuf) candidatures de femmes et 5 (cinq) candidatures d'hommes.

Fait à St Foy les Lyon, le 19 Octobre 2026

Le délégué de liste NOM, Prénom DEPALE Sébastien

Signature :



Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées en version papier et électronique par le cdg69, service Carrières et organisation, dans le cadre des élections professionnelles du 10 décembre 2026.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service carrières et organisation et électeurs auprès de ces instances (CAP, CCP et CST) ; les données seront également transmises au prestataire de vote électronique pour publication de la liste des candidats sur la plateforme.

Les données sont conservées pendant la durée réglementaire de 2 ans puis seront archivées par le cdg69 et détruites par le prestataire. En cas de recours, les données seront archivées et détruites de la même manière après le rendu de la décision de la juridiction concernée et épuisement des voies de recours.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du cdg69 : dpd@cdg69.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.